



UNION AFRICAINE



INITIATIVE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE
POUR LE SAHARA ET LE SAHEL

DOCUMENT DE CADRE DE
RESULTATS





Cadre de Résultats de l'IGMVSS





Cadre de Résultats de l'IGMVSS



UNION AFRICAINE

**INITIATIVE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE
POUR LE SAHARA ET LE SAHEL**

**DOCUMENT DE CADRE
DE RESULTATS**

**MARS 2017
ADDIS-ABEBA, ÉTHIOPIE**





La reproduction et/ou la diffusion du contenu de ce document à des fins éducatives et/ou non commerciales sont autorisées, sous réserve de mentionner qu'il est l'oeuvre du Département de l'Economie Rurale et de l'Agriculture de l'Union Africaine. La reproduction à des fins commerciales est interdite.

Publié par la Commission de l'Union africaine, Ethiopie

Droit d'auteur:

Union africaine/IGMVSS

Les commentaires sur ce document peuvent être adressés au:

Hub Régional de Coordination de l'IGMVSS
Département Economie Rurale et Agriculture
Siège de la Commission de l'Union Africaine
Roosevelt Street, PO BOX 3243
Addis-Abeba, Ethiopie
Tel: +251 11 551 7700
Email: Elvispault@africa-union.org

Crédit Photo:

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture



PRÉFACE



C'est avec grand plaisir que je présente le Document de Cadre des Résultats qui accompagnera la Stratégie régionale harmonisée pour la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS), stratégie adoptée par la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) en septembre 2012 et approuvée par le Sommet de l'UA en janvier 2013.

L'IGMVSS est une initiative phare pour la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063, ce cadre endogène africain pour le développement durable. Cette initiative contribue à la réalisation de l'Aspiration 1 : une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable.

Plusieurs raisons sous-tendent la nécessité de ce document, notamment celle de la nécessité d'une approche harmonisée pour mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du GGWSI, mettre en évidence les résultats obtenus et mesurer les effets et impacts. Le cadre de résultat est également important pour orienter les investissements futurs.

Depuis son adoption en 2007 par les chefs d'État et de gouvernements de l'Union africaine, l'IGMVSS est mise en œuvre par une multitude de partenaires, et ce, à travers de nombreuses initiatives indépendantes. Parmi ces initiatives on peut noter : (i) le Plan quinquennal d'action 2016-2020 de l'Agence panafricaine de la GMV, (ii) le Programme Sahel et Afrique de l'Ouest financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et la Banque mondiale et mise en œuvre par les pays avec l'appui technique du Le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) et de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), (iii) le projet « Front Local Environnementale pour une Union Verte » mis en œuvre par le Mécanisme mondial de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification), (iv) le projet « Action contre la désertification » financé par l'Union Européenne et le Secrétariat du Groupe des pays Afrique - Caraïbes et Pacifique et mis en œuvre par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), (v) les projets mis en œuvre par les ONG et OSC tant africaines que internationales (SOS Sahel, Scienza per amore, etc.). Pour permettre à toutes ces initiatives de converger vers le même but, la Commission de l'Union Africaine et l'ensemble de la communauté de la GMV ont senti le besoin d'avoir un référentiel commun, bien structuré et cohérent, permettant à l'ensemble des partenaires d'aligner leurs initiatives sur les objectifs et les résultats attendus de l'IGMVSS.

L'élaboration d'un cadre de résultats pour l'IGMVSS représente donc une étape importante pour permettre à toutes les parties prenantes impliquées dans sa mise en œuvre, d'une part, d'identifier et de se concentrer sur des objectifs clés et d'obtenir une clarté autour de leurs différents projets, d'autre part, d'identifier les synergies et les complémentarités susceptibles de provoquer des effets de levier permettant de démultiplier les impacts de l'initiative. Je ne peux, à cet égard, que souligner l'importance que revêt le document pour mesurer les impacts de l'IGMVSS sur les conditions de vie des populations à la base, et surtout dans les communautés rurales pauvres. Le Cadre de Résultats de l'IGMVSS a été élaboré suite à de larges consultations avec l'ensemble des partenaires impliquées dans la mise en œuvre de l'initiative et s'inspire des nombreux documents de suivi - évaluation des projets de ces partenaires. Il convient de noter qu'il s'agit d'un document dynamique qui sera mis à jour et adapté chaque fois que de besoin.

C'est dans le contexte de ce qui précède que, au nom de la CUA, je demande instamment à tous les acteurs, d'utiliser ce cadre de résultats dans l'identification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de leurs actions ainsi que de leurs contributions à l'atteinte des aspirations de l'AGENDA 2063.

S.E Mme SACKO Josefa Leonel CORREIA

Commissaire,
Économie rurale et agriculture
Commission de l'Union africaine



REMERCIEMENTS

La Commission de l'Union africaine voudrait ici remercier les organisations et institutions ci-dessous listées pour leurs contributions financières et techniques à la préparation du présent document de cadre de résultats de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel. Le contenu de cette publication est de la seule responsabilité de la Commission de l'Union africaine et des Etats membres de l'UA et ne saurait, en aucun cas, être considéré comme reflétant les vues des organisations et institutions partenaires, en particulier, celles de l'Union Européenne, de la FAO, de la Banque Mondiale et du Secrétariat du groupe des Etats ACP.



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



THE GLOBAL
MECHANISM
United Nations Commission
on Climate Change



WORLD BANK GROUP



CONTENTS:

Remerciements	6
Liste des acronymes et abréviations	8
1. Introduction	9
2. Vision et Mission de l'IGMVSS	11
3. Objectifs de l'IGMVSS	12
3.1. Objectif général	12
3.2. Objectifs stratégiques (OS) et effets escomptés (EE)	12
3.3. Objectifs opérationnels (OO) et résultats escomptés (R)	13
4. Indicateurs et cibles des résultats de l'IGMVSS	14
5. Hypothèse critique	21
5.1. Au niveau pays	21
5.2. Au niveau régional	21
5.3. Au niveau international	21
Annexe : Indicateurs et cibles de résultats optionnels (Objectifs opérationnels)	22

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACP	Afrique Caraïbes Pacifique
AGRHYMET	Centre régional de formation et d'information en Agro-Hydro-Météorologie
BRICKS	Renforcement de la résilience à travers l'innovation, la communication et les services sur les connaissances
CC	Changement climatique
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CES	Conservation des eaux et des sols
CMAE	Conférence ministérielle africaine sur l'environnement
CNULD	Convention des Nations unies pour la lutte contre la désertification
DRS	Défense et restauration des sols
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FLEUVE	Front Local Environnemental pour une Union VertE
GDT	Gestion durable des terres
GDTE	Gestion durable des terres et des eaux
GMV	Grande Muraille Verte
GMVSS	Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel
GPS	Système de géolocalisation par satellite
GRN	Gestion des ressources naturelles
IGMVSS	Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel
NDC	Contributions décidées au niveau national
NDVI	Indice de végétation par différence normalisée
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
ODD	Objectif de développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
OCB	Organisation communautaire de base
OSS	Observatoire du Sahara et du Sahel
PAN-GMV	Plan d'action national Grande Muraille Verte
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
PTF	Partenaires techniques et financiers
PV	Procès-verbal
RNA	Régénération naturelle assistée
SAWAP	Programme Sahel et Afrique de l'Ouest
SMIG	Salaire minimum interprofessionnel garanti
UA	Union africaine
UCA	Unité de culture attelée
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature



INTRODUCTION

L'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS) est une initiative panafricaine visant à stopper et inverser les tendances à la dégradation des ressources en terres (eaux, sols, végétation, flore) dans les zones arides d'Afrique. Il s'agit d'une métaphore pour formuler et mettre en œuvre des réponses cohérentes et intégrées aux problèmes multisectoriels qui affectent la vie des populations vivant dans ces zones (restauration des terres dégradées et amélioration des systèmes de production rurale, mise en place d'infrastructure de soutien à la production, consolidation et diversification des activités économiques y compris la promotion de micro entreprises rurales, création d'emplois décents pour les jeunes et les femmes, etc.). Le concept de muraille verte se réfère donc à une mosaïque de hubs ruraux de développement et de promotion de l'économie verte, plutôt qu'à un mur physique d'arbres.

Depuis 2007, l'IGMVSS est considérée par l'Union africaine comme un cadre pour le développement durable des zones arides pour renforcer la mise en œuvre dans ces zones des initiatives continentales, notamment TerrAfrica, le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine - PDDAA/

NEPAD, le Plan d'action environnemental du NEPAD, etc.). Elle a aussi pour ambition d'attirer des flux importants de financement pour la restauration des terres dégradées, en particulier dans le Sahel où sa mise en œuvre devrait permettre le renforcement de la paix et de la sécurité en mettant les jeunes à l'abri des migrations illégales et des activités criminelles.

L'IGMVSS s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de nombreux cadres de développement et initiatives (l'Agenda 2063 de l'Union africaine, les Objectifs de développement durable, la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CCNUCC), la Convention des Nations unies pour la Lutte contre la Désertification (CNULD), la Convention des Nations unies sur la diversité biologique, Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, TerrAfrica, Bonn Challenge, la Déclaration de New York, ARLI, AFR100, etc. Plusieurs programmes sont actuellement mis en œuvre de manière indépendante par divers acteurs et institutions dans le cadre de l'Initiative : Programme SAWAP/BRICKS de la Banque FLEUVE du Mécanisme mondial de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULD), Action contre la désertification de la FAO/Union Européenne/





Secrétariat du groupe des Etats ACP, Réduire les écarts dans la Grande Muraille Verte de l'IUCN et du PNUE, etc.

Par conséquent, développer un cadre de résultats qui complète la stratégie régionale harmonisée de mise en œuvre de l'IGMVSS adoptée par la Conférence des Chefs d'Etat de Gouvernement de l'UA en janvier 2013, représente une étape importante dans les efforts des acteurs pour :

- Identifier et se focaliser sur des objectifs clé
- Renforcer les synergies et complémentarités entre les actions et différentes interventions en matière de gestion durable des terres,
- Renforcer la résilience des populations et des écosystèmes des zones arides et,
- Promouvoir la diversité biologique qui joue un important rôle dans l'alimentation et les soins de santé des populations rurales.

Le cadre de résultats pour l'IGMVSSI va donc donner aux parties prenantes de l'Initiative (pays, organisations continentales et régionales, partenaires au développement, OSC et OCB), une base pour :

- Parvenir à un consensus et une appropriation effective des objectifs (communs et partagés) de l'IGMVSS, les résultats attendus et les ressources nécessaires pour atteindre ces résultats;

- Développer/bâtir un outil de communication efficace, en ce sens qu'il résume bien les éléments clés de contenu et de ce qui est attendu de l'IGMVSS ;
- Concevoir des systèmes de suivi et d'évaluation ;
- Identifier et concevoir des projets labellisés « Initiative Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel ».
- Servir de référentiel pour l'élaboration des projets de l'IGMVSSI

Le cadre de résultats de l'IGMVSS est directement tiré de la Stratégie régionale harmonisée de mise en œuvre de l'IGMVSS adoptée par la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) en Septembre 2012 et approuvée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA en janvier 2013. La Stratégie régionale harmonisée a défini trois objectifs stratégiques et quatre objectifs opérationnels pour l'Initiative. Le cadre de résultats met une emphase sur les objectifs stratégiques pour donner de la souplesse aux acteurs dans la définition de leurs contributions à la mise en œuvre de l'Initiative.



1. VISION ET MISSION DE L'IGMVSS

L'IGMVSS est l'un des programmes clés de l'AGENDA 2063, nouveau cadre référentiel endogène de l'Union africaine pour le développement durable en Afrique. En effet, l'Initiative s'inscrit dans la droite ligne de l'aspiration 1 de l'Agenda 2063 qui vise « Une Afrique prospère basée sur la croissance inclusive et le développement durable ».

Vision: En 2063, les vastes zones arides du Sahara et du Sahel sont transformées en pôles ruraux de développement verdoyants, fertiles et prospères, débarrassés de la famine et des crises humanitaires à répétition.

Mission: La Mission de l'Initiative consiste à « prendre des mesures efficaces et urgentes pour arrêter la dégradation des terres et la perte de la biodiversité dans les zones arides d'Afrique et veiller à ce que les écosystèmes soient résilients au changement climatique et pleinement capables de continuer à fournir des services essentiels et de contribuer au bien-être humain et à l'élimination de la pauvreté et de la faim ».

Les changements attendus de la mise en œuvre de l'IGMVSS sont les suivants :

- Les écosystèmes sont entièrement restaurés et la pression sur les ressources naturelles est nulle (Neutralité de la dégradation des terres).
- Les ressources biologiques sont utilisées et gérées de manière durable et les avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques sont équitablement partagés.
- Des infrastructures pour une gouvernance/administration efficace de la région et l'épanouissement social, économique et culturel des populations de la zone sahélo-saharienne sont en place.
- Des unités économiques sont mises en place et assurent des revenus réguliers et des emplois décents aux jeunes et aux femmes notamment.



2. Objectifs de l'IGMVSS

2.1. OBJECTIF GÉNÉRAL

Renforcer, dans les zones sahélo-sahariennes, les capacités de résilience des systèmes humains et naturels face au changement climatique et à la dégradation des terres.

2.2. OBJECTIFS STRATÉGIQUES (OS) ET EFFETS ESCOMPTÉS (EE)

OS 1: Améliorer les conditions de vie des populations des zones arides d'Afrique et les rendre moins vulnérables aux changements et à la variabilité du climat et à la sécheresse.

- EE 1.1 Les populations des zones concernées ont des moyens d'existence améliorés et plus diversifiés et dégagent des revenus de la gestion durable des terres.
- EE 1.2 Les populations touchées sont moins vulnérables sur les plans socio-économique et écologique aux changements climatiques, à la variabilité du climat et à la sécheresse.
- EE 1.3 Les populations des zones touchées sont moins sujettes aux migrations écologiques, vivent en harmonie entre elles et la paix et la sécurité sont renforcées dans ces zones.

OS 2: Améliorer l'état et la santé des écosystèmes des zones arides d'Afrique et leur résilience au changement et à la variabilité climatiques et à la sécheresse.

- EE 2.1 La productivité des terres et les biens et services fournis par les écosystèmes des zones touchées sont durablement améliorés, ce qui contribue au développement des moyens d'existence.
- EE 2.2 Les écosystèmes touchés sont moins vulnérables aux changements climatiques, à la variabilité du climat et à la sécheresse.
- EE 2.3 La gestion durable des terres et la lutte contre la désertification/dégradation des terres contribuent à la préservation de la biodiversité et à l'utilisation durable des ressources naturelles ainsi qu'à l'atténuation des changements climatiques.



OS 3: Mobiliser des ressources en faveur de la mise en œuvre de l'Initiative de la grande muraille verte par l'instauration de partenariats efficaces entre acteurs nationaux et acteurs internationaux

- EE 3.1 D'ici à 2020, tous les pays impliqués dans la mise en œuvre de l'IGMVSS ont élaboré et adopté, en tant qu'instrument national de mise en œuvre de l'IGMVSSI, et commencé à mettre en œuvre une stratégie et un plan d'action national efficace, participatif et actualisé.
- EE 3.2 Des ressources financières, techniques et technologiques sont mobilisées en faveur de la mise en œuvre de l'initiative et sont directement acheminées auprès des communautés locales/collectivités territoriales décentralisées.
- EE 3.3 Les plans d'action nationaux et les projets transfrontaliers et/ou d'intérêt commun sont mis en œuvre grâce à une mobilisation effective des ressources nationales africaines, des ressources novatrices et des ressources de la coopération internationale.

2.3. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (OO) ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS (R)

OO 1: Influencer activement sur les mécanismes et les acteurs internationaux, continentaux, régionaux, nationaux et locaux compétents pour s'attaquer efficacement aux problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse dans les zones saharo - sahéliennes.

- R 1.1: Les décideurs africains sont bien informés des problèmes spécifiques de développement des zones arides et mettent en œuvre des actions qui s'attaquent à la fois aux questions de désertification/dégradation des terres, de sécheresse, d'adaptation aux changements climatiques, et de préservation de la biodiversité.
- R 1.2: Les problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse en Afrique sont abordés - d'abord par les africains eux-mêmes - dans les enceintes internationales pertinentes, notamment celles où sont traitées les questions concernant le commerce agricole, l'adaptation aux changements climatiques, la préservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources naturelles, le développement rural, le développement durable et la lutte contre la pauvreté.
- R 1.3: Les organisations de la société civile et la communauté scientifique sont largement associées en tant que parties prenantes aux activités liées à la mise en œuvre de l'IGMVSS et leurs initiatives en matière de plaidoyer, de sensibilisation, de recherche, de renforcement de capacités et d'éducation font une place aux solutions à Long Terme des problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse.

OO 2: Œuvrer à la création d'un climat général favorable à la recherche de solutions pour fixer les populations des zones arides sur leurs terroirs et leur assurer un accès équitable et apaisé aux ressources foncières

- R 2.1: Chaque pays participant à la mise en œuvre de l'IGMVSS élabore et met en œuvre un plan d'action national fondé sur des données de référence biophysiques et socioéconomiques et l'incorporent dans des cadres d'investissement intégrés ainsi que dans leurs plans et politiques sectoriels et d'investissement pertinents, en particulier ceux mis en place dans le cadre du PDDAA/NEPAD, de TerrAfrica ou des Contributions décidées au niveau national (NDC).
- R 2.2: Les plans d'action élaborés dans le cadre de la mise en œuvre de l'IGMVSS intègrent des initiatives visant à la fois l'amélioration des moyens d'existence des populations, l'amélioration de l'état et de la santé des écosystèmes (restauration) ainsi que la biodiversité qu'ils renferment,

l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements.

- R 2.3: Les partenaires techniques et financiers alignent leurs interventions en matière de mise en œuvre de la grande muraille verte sur les priorités nationales définies dans le cadre des plans d'action nationaux, y compris les interventions qui viennent en appui aux organisations de la société civile.

OO 3: Améliorer les connaissances sur les dynamiques sociales, économiques, biophysiques et culturelles des zones arides

- R 3.1: Les facteurs biophysiques et socio-économiques et leurs interactions dans les zones touchées sont mieux connus, ce qui permet d'améliorer le processus décisionnel.
- R 3.2: Des mécanismes efficaces de collecte de données et de partage des connaissances, y compris les connaissances traditionnelles, sont en place pour aider les décideurs et les utilisateurs finaux, notamment par le recensement et la mise en commun des meilleures pratiques et des exemples de réussite.
- R 3.3: Les réseaux et les établissements scientifiques et technologiques compétents dans les domaines de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse sont invités à apporter leur soutien pour la mise en œuvre de l'IGMVSS.

OO 4: Mobiliser des ressources financières et technologiques aux niveaux national, bilatéral et multilatéral, et faire en sorte de mieux les cibler et les coordonner pour accroître leur impact et leur efficacité.

- R 4.1: Les pays mettent en place des cadres d'investissement intégrés visant à mobiliser des ressources nationales, bilatérales et multilatérales pour accroître l'efficacité et l'impact des interventions.
- R 4.2: Des efforts sont développés pour accéder aux ressources des mécanismes de financement visant l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation, la préservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources naturelles, ainsi que la réduction de la faim et de la pauvreté et l'atteinte des ODD.
- R 4.3: Une coopération Sud-Sud, en particulier entre les pays du circum Sahara et une coopération triangulaire Sud-Nord-Sud sont développées pour faciliter l'accès des acteurs locaux aux technologies adaptées.
- R 4.4: Les partenaires mettent en place un mécanisme de coordination pour garantir l'efficacité la gestion et l'usage efficaces des ressources mobilisées pour la mise en œuvre de l'IGMVSSI.

3. Indicateurs et Cibles des résultats de l'IGMVSS

Niveau	Code indicateur	Indicateurs de résultats	Description de l'indicateur	Unité de mesure	Paramètres qui entrent dans l'évaluation de l'indicateur	Méthode de calcul ou d'estimation du niveau de l'indicateur	Niveau ou valeur de Référence	Valeurs cibles			Fréquence	Source des données/ Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
								2015	2020	2025			
								2015	2020	2025			
			Objectif global: Renforcer, dans les zones sahélo-sahariennes, les capacités de résilience des systèmes humains et naturels au changement climatique										
IMPACT 1	IMP.1	Taux de restauration des terres et de la biodiversité (Neutralité en matière de terres) assurant une grande capacité de séquestration du carbone	La quantité et la qualité des terres nécessaires pour soutenir les fonctions et les services des écosystèmes et améliorer la sécurité alimentaire restent stables ou augmentent dans le cadre d'écosystème et d'échelle spatiale et temporelle définis	% de la superficie	Taux de couverture de la végétation et le taux de fertilité du sol	NDVI et taux de matière organique du sol		30%	50%	75%	Quinquennale	Rapports nationaux d'évaluation de la couverture végétale	Département en charge des forêts/des sols
		Changement de comportement pour une utilisation plus rationnelle et efficiente des ressources naturelles	L'attitude des populations permet de prédire leurs réponses observables face à la situation environnementale et aux actes posés	%	Les bonnes pratiques de GDTE et les technologies disponibles	% de la population ayant adopté une ou plusieurs technologies		20%	30%	50%	Quinquennale	Rapports des services du développement rural	Services du développement rural
IMPACT 2	IMP.2	Les terres restaurées deviennent des pôles pédagogiques pouvant faciliter les transformations positives de l'environnement et une amélioration des systèmes de production	L'intérêt accordé par la population aux bonnes pratiques et à leur diffusion peut se mesurer par le gain de productivité lié à l'amélioration des performances des technologies	% du PIB	La diffusion et le partage des bonnes pratiques	Contribution de la restauration des terres à la croissance du PIB	10%			30%	Quinquennale	Rapports des services du développement rural	Services du développement rural

Niveau	Code indicateur	Indicateurs de résultats	Description de l'indicateur	Unité de mesure	Paramètres qui entrent dans l'évaluation de l'indicateur	Méthode de calcul ou d'estimation du niveau de l'indicateur	Niveau ou valeur de Référence	Valeurs cibles			Fréquence	Source des données/ Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
								2015	2020	2025			
Objectif stratégique 1 : Améliorer les conditions de vie des populations des zones arides d'Afrique et les rendre moins vulnérables aux changements et à la variabilité du climat et à la sécheresse													
EFFET 1.1	EE 1.1	Augmentation des surfaces bénéficiant de pratiques de gestion durable des terres et des eaux dans les zones ciblées, (ha)	Etendues des terres, des massifs forestiers sur lesquelles sont pratiquées des actions de GDTE	ha	Les superficies des forêts, des terres cultivées des parcours et des terres protégées	La somme des superficies Cartographie : Occupation des sols/Télétection/GPS	La superficie totale en 2012	30% de la superficie de référence	50% de la superficie de référence	70% de la superficie de référence	Quinquennale	Collect Earth complété par les rapports des services techniques de l'Agriculture, des forêts et de l'élevage	Centre Régional AGRHYMET, Universités de Tunis et d'Addis Abeba, Services techniques de l'Agriculture, l'Agriculture, des forêts et de l'élevage
	EE 1.1	Terres agricoles et naturelles assurant une productivité élevée et une biodiversité renforcée par habitant (ht)	Les terres ayant au moins le rendement moyen national	ha/ht*	Les superficies, les rendements et la population active	Le ratio terres à haut rendement par actif rural NDVI	Superficie de terre arable/active en 2012	0,5 ha/actif	1ha/actif	1,5ha/actif	Quinquennale	Rapports des services technique et des projets	Services techniques et projets Serveurs géospatiaux OSS
	EE 1.1	% des emplois ruraux à revenu égal ou supérieur au SMIG	Au-delà des propriétaires salariés ont une stabilité économique et sociale	%	Les emplois rémunérés	Nombre d'emplois au dessus du SMIG sur le nombre d'emploi total	Zéro emploi égal ou supérieur au SMIG	10%	20%	30%	Quinquennale	Rapport d'activité des entreprises rurales, des services techniques et des municipalités	Ministère du plan et du développement communautaire/Ministère des Finances

Niveau	Code indicateur	Indicateurs de résultats	Description de l'indicateur	Unité de mesure	Paramètres qui entrent dans l'évaluation de l'indicateur	Méthode de calcul ou d'estimation du niveau de l'indicateur	Niveau ou valeur de Référence	Valeurs cibles			Fréquence	Source des données/ Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
								2015	2020	2025			
EFFET 1.2	EE 1.2	Institutions ciblées dotées de capacités d'adaptation accrues pour réduire les risques et faire face à la variabilité du climat.	Les coopératives, association de développement et ONG constituent des institutions qui assurent des capacités de résilience à leurs adhérents. Plus une communauté dispose d'institutions plus elle est résiliente	Nombre	Des institutions ayant une reconnaissance juridique	Nombre d'institutions par commune	Une institution par commune en 2012	3 institutions par commune	5 institutions par commune	7 institutions par commune	Quinquennale	Rapport annuel des communes	Le Secrétaire communal
								50	70	100			
	EE 1.2	Le niveau d'équipement des producteurs et des collectivités pour faire face au CC	Les producteurs disposant d'équipements tel que les unités de culture attelée, les systèmes d'irrigation les magasins sont moins vulnérables	%	Nombre de ménages équipés et population totale	% de la population disposant d'au moins un équipement	10 ménages par commune				Quinquennale	Rapport des communes et des services techniques	Secrétariat Général des communes

Niveau	Code indicateur	Indicateurs de résultats	Description de l'indicateur	Unité de mesure	paramètres qui entrent dans l'évaluation de l'indicateur	Méthode de calcul ou d'estimation du niveau de l'indicateur	Niveau ou valeur de Référence	Valeurs cibles			Fréquence	Source des données/ Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
								2015	2020	2025			
EFFET 1.3	EE 1.3	Nombre de groupements et organisations créés pour entretenir la fixation des populations	L'adhésion des populations à des organisations socio-professionnelles ou associatives crée l'esprit de solidarité et contribue à fixer les populations	Nombre	Acte de création	Inventaire	2	5	7	10	Quinquennale	Rapports du SG des communes Autorités communales Ministère de l'intérieur Ministère du plan Ministère Action Sociale	
	EE 1.3	Nombre d'études réalisées sur la dynamique des populations	Les études réalisées sur la dynamique des populations donnent une appréciation du niveau de migration ou de fixation des populations	Nombre	Catégories des études	Inventaire	1	3	5	10	Quinquennale	Autorités communales Techniciens du Ministère du Plan	
	EE 1.3	Le niveau de renforcement des acteurs et des collectivités locales	La disponibilité des moyens de production, en particulier des équipements et des marchés facilite la fixation des populations	Nombre	Type d'infrastructures	Typologie des infrastructures et des équipements à la disposition des communes	UCA= 2 Marché= 1 Ecole= 1	UCA= 10 Marché= 2 Ecole= 1	UCA= 15 Marché= 1 Ecole= 1	UCA= 20 Marché= 2 Ecole= 2	Quinquennale	Rapports du SG des communes Autorités communales et services techniques	

Niveau	Code indicateur	Indicateurs de résultats	Description de l'indicateur	Unité de mesure	paramètres qui entrent dans l'évaluation de l'indicateur	Méthode de calcul ou d'estimation du niveau de l'indicateur	Niveau ou valeur de Référence	Valeurs cibles			Fréquence	Source des données/ Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
								2015	2020	2025			
Objectif stratégique 2 : Améliorer l'état et la santé des écosystèmes des zones arides d'Afrique et leur résilience au changement et à la variabilité climatiques et à la sécheresse													
EFFET 2.1	EE 2.1	Changement dans la couverture végétale au niveau des zones ciblées par rapport à la situation de référence (Ha)	L'évolution de la couverture végétale, son amélioration en particulier est un indice d'amélioration de la fertilité des terres et d'accroissement des produits forestiers	Ha	Superficies boisées	Taux de couverture végétal (NDVI) Carte d'occupation des sols/ Télé-détection	< 30%	30%	40%	50%	Quinquennale	Collect Earth complété par les rapports des services forestiers et des projets	Services forestiers
		Nombre d'études sur les audits environnementaux et la valeur ajoutée des écosystèmes réalisées et diffusées	Les études permettant aux populations de prendre conscience de la valeur ajoutée des écosystèmes doivent être disponible	Nombre	Nombre d'études dans la documentation des communes	Nombre moyen des études disponibles par commune	1	5	10	15	Quinquennale	Rapports du SG des communes et services techniques	SG Autorité communales et services techniques
EFFET 2.2	EE 2.2	Les eaux de ruissellement sont mieux valorisées dans le but d'améliorer la résilience des écosystèmes	L'évaluation des superficies sur lesquelles une technologie de collecte des eaux de pluie est utilisée	ha	Les types d'ouvrages le faciès des terres	Evaluation par GPS des superficies traitées par des ouvrages de CES en moyenne par commune	10 ha	100 ha	300 ha	500 ha	Quinquennale	Rapport des services techniques et des projets	Services techniques et projets intervenant dans les communes

Niveau	Code indicateur	Indicateurs de résultats	Description de l'indicateur	Unité de mesure	Paramètres qui entrent dans l'évaluation de l'indicateur	Méthode de calcul ou d'estimation du niveau de l'indicateur	Niveau ou valeur de Référence	Valeurs cibles			Fréquence	Source des données/ Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
								2015	2020	2025			
EFFET 2.3	EE 2.3	Changement dans les taux d'accumulation du carbone dans la biomasse et dans les sols par rapport aux valeurs de référence (tC/ha**)	Les actions efficaces de lutte contre la désertification conduisent nécessairement à l'accroissement du couvert végétal et par conséquent à la séquestration du carbone	tC/ha	Taux de réussite des plantations	Taux moyen de séquestration du Carbone à l'ha multiplié par la superficie totale reboisée	Taux moyen à l'ha x 10 ha	Taux moyen à l'ha au sahel x 100 l'ha au sahel x 300 ha	Taux moyen à l'ha au sahel x 500 ha	Taux moyen à l'ha au sahel x 500 ha	Taux moyen à l'ha au sahel x 500 ha	Quinquennale	Rapport des services techniques et des projets
	EE 2.3	Nombre d'espèces locales à valeurs économique promues	Les espèces locales sont adaptées aux écosystèmes naturels et contribuent durablement à la biodiversité et à la lutte contre le CC	%	Nombre d'espèces promues	Dans une commune	5/100	10/100	20/100	30/100	Méthode EXACT	Services techniques et projets intervenant dans les communes	Services techniques et projets intervenant dans les communes
	EE 2.3	Superficie où les actions de reboisement et de conservation de forêts dont des eaux et du sol (Ha) ont contribué au renforcement des systèmes de production	Ce sont les espaces agricoles, de pâturage et de forêts dont la capacité de production est rendue durable par des actions de récupération des terres	ha	Les superficies, la matière organique dans le sol, les rendements	Inventaire des espaces où les actions de restauration ont un effet sur la fertilité des sols et sur les rendements	5ha/ commune	100 ha/ Commune	500 ha/ Commune	500 ha/ Commune	Quinquennale	Rapport des services techniques et des projets	Services techniques et projets intervenant dans les communes

Niveau	Code indicateur	Indicateurs de résultats	Description de l'indicateur	Unité de mesure	Paramètres qui entrent dans l'évaluation de l'indicateur	Méthode de calcul ou d'estimation du niveau de l'indicateur	Niveau ou valeur de Référence	Valeurs cibles			Fréquence	Source des données/ Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
								2015	2020	2025			
		Objectif stratégique 3 : Mobiliser des ressources en faveur de la mise en œuvre de l'initiative de la grande muraille verte par l'instauration de partenariats efficaces entre acteurs nationaux et acteurs internationaux.											
EFFET 3.1	EE 3.1	% des pays ayant organisé une réunion nationale d'adoption de leur plan d'action et disposant d'un programme de mise en œuvre	Au-delà de son existence, les plans d'action sont présentés aux initiatives et programmes nationaux en vue d'une mise en cohérence	%	L'existence du document de plan d'action, les ateliers et réunions nationales organisés	% des pays de l'IGMVSS ayant rempli les conditions inscrites dans la description de l'indicateur	3%	50	100%	100%	Quinquennale	Rapport de communication des Agences ou coordinations nationales	Agences et coordination nationales
EFFET 3.2	EE 3.2	Nombre de projets en cours et ou planifiés en faveur des communes rurales	Les projets en préparation à destination des communautés rurales traduisent une mobilisation du budget national et des partenaires	Nombre/pays	Montant des Projets en cours, des projets approuvés, des Projets en préparation et du Budget de l'Etat	Montant moyen des projets ramenés à la commune (\$) et % du budget national destiné aux investissements ruraux	1,5 million US \$ par commune	3 millions US\$ par commune	4,5 millions US\$ par commune	7,5 millions US\$ par commune	Quinquennale	Rapport de communication des Agences ou coordinations nationales	Agences et coordination nationales
	EE 3.2	Nombre d'ouvrages de mobilisation des eaux en faveur de l'agriculture	Les ouvrages de retenue d'eau en faveur de l'agriculture constituent des investissements pour la résilience à l'échelle locale	Nombre/commune	Le nombre de retenues ; la durée annuelle de la retenue et le volume d'eau	Le nombre d'ouvrages/commune	1 ouvrage/Commune	2 ouvrages	3 ouvrages	5 ouvrages	Quinquennale	Rapport de communication des Agences ou coordinations nationales	Agences et coordination nationales
EFFET 3.1	EE 3.3	Taux d'exécution technique et financière du Plan d'Action IGMVSS de chaque pays	Le niveau d'exécution du plan d'action IGMVSS d'un pays traduit l'engagement du pays et les moyens fournis	%	Les réalisations Les financements reçus	Le rapport entre les réalisations et les prévisions	0%	20%	50%	100%	Quinquennale	Rapport de communication des Agences et Base de données régionale sur les financements	Agences et coordination nationales

*ha/ht : Nombre d'hectares par habitant

**tC/ha : tonne de carbone par hectare



4. Hypothèse critique

4.1. Au niveau pays

- Un soutien politique indéfectible des gouvernements nationaux et locaux se traduisant par l'allocation annuelle de ressources budgétaires pour la coordination de l'initiative au niveau national et pour la mise en œuvre d'actions concrètes visant l'amélioration des conditions de vie des populations des zones ciblées ;
- Une effective intégration des plans d'action nationaux GMV dans les cadres programmatiques nationaux et locaux du développement afin que les actions des PAN-GMV puissent bénéficier des

ressources extérieures mobilisées pour la mise en œuvre de ces cadres programmatiques.

4.2. Au niveau régional

- Les Parties prenantes s'entendent et utilisent un même mécanisme inclusif de dialogue sur les défis et opportunités de la mise en œuvre GMV.

4.3. Au niveau international

- Les partenaires techniques et financiers apportent des appuis financiers conséquents et s'alignent sur les priorités nationales.

CONCLUSION

Le présent document-cadre de résultats vise à permettre une meilleure orientation des opérations de l'IGMVSSI et de ses partenaires sur la base des principaux résultats de la Stratégie régionale harmonisée. Il a aussi pour objectif de promouvoir une meilleure culture des résultats et de la gestion des performances au sein de l'IGMVSSI et des organisations partenaires. En posant les jalons d'une évaluation annuelle des performances par différents partenaires, ce Cadre de résultats facilitera l'identification des secteurs qui ont besoin d'une attention particulière. Il

s'agira surtout d'un instrument permettant d'examiner le cadre budgétaire, ainsi que la formulation des orientations de planification pour les années à venir. D'où la nécessité de diffuser largement ce Cadre de résultats au sein de la communauté de la GMV. Tout en servant de référentiel aux activités existantes, il sera amélioré et mis à jour au fur et à mesure que l'expérience et les connaissances seront recueillies lors de son utilisation, en mettant à contribution les meilleures pratiques régionales et internationales, ceci en consultation avec d'autres institutions et experts.



Annexe: Indicateurs et Cibles de résultats optionnels (objectifs opérationnels)

Niveau	Code indicateur	Indicateurs de résultats	Description de l'indicateur	Unité de mesure	Paramètres qui entrent dans l'évaluation de l'indicateur	Méthode de calcul ou d'estimation du niveau de l'indicateur	Niveau ou valeur de Référence	Valeurs cibles	Fréquence	Source des données/ Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données	
							2016	2017	2018			
		Objectif Opérationnel 1: Influencer activement sur les mécanismes et les acteurs internationaux, régionaux, nationaux et locaux compétents pour s'attaquer efficacement aux problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse dans les zones saharo - sahéliennes.										
RESULTAT 1.1	R1.1	Nombre de plans d'aménagement mis en œuvre pour l'agriculture, l'élevage et la forêt	L'importance accordée à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'aménagement traduit une prise de conscience et une volonté des décideurs	Nombre	Des espaces balisés, statut juridique défini	Total des plans d'aménagement des différentes régions d'un pays	10 plans d'aménagement	50 plans d'aménagement	100 plans d'aménagement	Annuelle	Rapport des services techniques et des projets intervenant dans les communes	Services techniques et projets intervenant dans les communes
	R1.1	Terres additionnelles bénéficiant de pratiques de gestion durable des terres et des eaux dans les zones ciblées (GDTE) ou pratiques de gestion durables des forêts (GDF)	Etendues des terres agricoles, forestières et pastorales	Ha	Superficies des espaces concernés, les types d'aménagement	Total des superficies des terres additionnelles des communes de la zone IGMVSS par pays	0 ha	50 x 100 Communes	100 x 100 communes = 10000 ha	Annuelle	Rapport des services techniques et des projets intervenant dans les communes	Services techniques et projets intervenant dans les communes

Niveau	Code indicateur	Indicateurs de résultats	Description de l'indicateur	Unité de mesure	Paramètres qui entrent dans l'évaluation de l'indicateur	Méthode de calcul ou d'estimation du niveau de l'indicateur	Niveau ou valeur de Référence	Valeurs cibles			Fréquence	Source des données/ Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
								2016	2017	2018			
RESULTAT 1.2	R1.2	Nombre de délégations africaines et de présentations des progrès nationaux documentés aux rencontres et de la qualité internationales avec lesquelles les africains présentent les dossiers	Les débats sur les préoccupations environnementales et les engagements internationaux en faveur de l'Afrique dépendront de la conscience la conscience internationale avec lesquelles les africains présentent les dossiers	Nombre	Qualité et nombre de délégations	Nbre de délégations africaine Ou nombre de présentations de qualité	12	15	20	20	Annuelle	Rapport des Agences et Rapport de l'UA/Agence panafricaine et de l'Agence panafricaine et l'UA	Les Agences nationales, Agence panafricaine et l'UA
RESULTAT 1.3	R1.3	Nombre de cadres de concertation, d'ONG et d'institutions scientifiques faisant du plaidoyer sur les questions de dégradation des terres et le CC	Des voies et des voix diverses doivent être empruntés pour sensibiliser les partenaires de développement à s'intéresser aux changements environnementaux et à leurs effets	Nombre	Actes de reconnaissance	Inventaire des organisations concernées par pays de l'IGMVSS Et remise d'un mandat et d'un cahier de charge	10	20	30	40	Annuelle	Rapport des Agences IGMVSS	Unité continentale de coordination de l'IGMVSS Points focaux nationaux/ Agences nationales, Agence panafricaine Ministère en charge de la planification et de l'intérieur

Niveau	Code indicateur	Indicateurs de résultats	Description de l'indicateur	Unité de mesure	Paramètres qui entrent dans l'évaluation de l'indicateur	Méthode de calcul ou d'estimation du niveau de l'indicateur	Niveau ou valeur de Référence	Valeurs cibles			Fréquence	Source des données/ Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
								2016	2017	2018			
Objectif Opérationnel 2 : Œuvrer à la création d'un climat général favorable à la recherche de solutions pour fixer les populations des zones arides sur leurs terroirs et leur assurer un accès équitable et apaisé aux ressources foncières													
RESULTAT 2.1	R2.1	Pratiques / stratégies de GDTE diffusées/introduites/appliquées dans les zones ciblées	Les mesures, les méthodes ou les activités de GTE qui doivent permettre dans un contexte donné d'engendrer de meilleures performances agronomique, forestière, hydrologique, zootechnique, énergétique, environnementale ou organisationnelle	Nombre	Les plans de gestion des ressources naturelles mis en œuvre	Dénombrement à partir des rapports d'activités des communes ou des plans locaux de développement	5%	20%	30%	50	Annuelle	Rapport des services techniques et des projets intervenant dans les communes	Services techniques et projets intervenant dans les communes
	R2.1	Nombre de systèmes agréés d'approvisionnement en intrants agricoles, zootechniques et vétérinaires	Les interventions de l'IGMVSS s'appuient sur celles des stratégies et programmes d'investissement des pays prévis pour le développement rural	Nombre	Les structures agréées par région	Inventaire du total des structures agréées dans un pays	10	20	30	30	Annuelle	Rapport des services techniques et des projets intervenant dans les communes	Services techniques et projets intervenant dans les communes

Niveau	Code indicateur	Indicateurs de résultats	Description de l'indicateur	Unité de mesure	Paramètres qui entrent dans l'évaluation de l'indicateur	Méthode de calcul ou d'estimation du niveau de l'indicateur	Niveau ou valeur de Référence	Valeurs cibles			Fréquence	Source des données/ Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
								2016	2017	2018			
RESULTAT 2.2	R2.2	Nombre de plans de gestion des ressources naturelles mis en œuvre dans les zones cibles (incluant foresterie, participation, bassins versants) (nombre)	Les interventions dans le cadre de l'IGMVSS se feront en synergie avec les initiatives en cours dans la zone de l'IGMVSS. La connaissance de ces initiatives est importante	Nombre	Tout document de gestion et d'aménagement des ressources naturelles mis en œuvre dans les communes y compris les plans locaux intégrant la GRN	Inventaire par commune des plans de GRN dans la zone de l'IGMVSS puis faire le total par pays	20	50	75	100	Annuelle	Rapport des services techniques et projets intervenant dans les communes	Services techniques et projets intervenant dans les communes
	R2.2	Nombre de réserves naturelles créées	Les réserves naturelles existantes doivent être prises en compte dans l'IGMVSS	Nombre	Actes de création	Inventaire et cartographie Des réserves	2	5	10	15	Annuelle	Rapport des services techniques et projets intervenant dans les communes	Services techniques et projets intervenant dans les communes
	R2.2	Nombre de fermes modernes et d'infrastructures agricoles dotés d'installation électrique créées	Les fermes et les infrastructures sont des investissements qui contribuent fortement à la résilience	Nombre		Inventaires des fermes et des infrastructures en milieu rural (marché, électrification, pompages)	100	150	200	250	Annuelle	Rapport des services techniques et projets intervenant dans les communes	Services techniques et projets intervenant dans les communes

Niveau	Code indicateur	Indicateurs de résultats	Description de l'indicateur	Unité de mesure	Paramètres qui entrent dans l'évaluation de l'indicateur	Méthode de calcul ou d'estimation du niveau de l'indicateur	Niveau ou valeur de Référence	Valeurs cibles			Fréquence	Source des données/ Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
								2016	2017	2018			
RESULTAT 2.3	R2.3	Nombre d'infrastructures socio-économiques de base (hydraulique, énergie renouvelable, pistes) planifiées par le plan de développement dans la zone de l'IGMVSS	Les investissements dans la zone de l'IGMVSS constituent un prérequis à sa mise en œuvre	Nombre		Inventaire des grands investissements de l'Etat dans la zone de l'IGMVSS	100	150	200	250	Annuelle	Rapport des services techniques et des projets intervenant dans les communes	Services techniques et projets intervenant dans les communes
	RESULTAT 2.4	Nombre de projets en cours et planifiés adoptés par les partenaires pour la zone de l'IGMVSS	Les interventions prévues dans le cadre de l'IGMVSS sont en harmonie avec la planification nationale	Nombre		Inventorier les projets en cours et en préparation dans la zone de l'IGMVSS	5	10	20	30	Annuelle	Rapport des services techniques et des projets intervenant dans les communes	Services techniques et projets intervenant dans les communes

Niveau	Code indicateur	Indicateurs de résultats	Description de l'indicateur	Unité de mesure	Paramètres qui entrent dans l'évaluation de l'indicateur	Méthode de calcul ou d'estimation du niveau de l'indicateur	Niveau ou valeur de Référence	Valeurs cibles			Fréquence	Source des données/ Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
								2016	2017	2018			
Objectif Opérationnel 3 : Améliorer les connaissances sur les dynamiques sociales, économiques, biophysiques et culturelles des zones arides													
RESULTAT 3.1	R3.1	Taux de diffusion des publications diffusées sur les résultats de recherche et les connaissances relatives aux ressources naturelles et à leurs utilisations	Les connaissances et résultats de la recherche sont mis à la disposition des acteurs pour faciliter la prise de décision	%	Inventaire des publications de la recherche, de l'Université et des services techniques	Rapport entre le nombre de publications disponibles sur le terrain et le nombre de publications produites	5%	10%	20%	50%	Annuelle	Rapport d'activité de l'institution de recherche-développement et de l'Université	Institutions de recherche-développement et
	R3.1	Taux de diffusion des publications sur les approches participatives de gestion des écosystèmes intégrant la GDT, le Développement local et le CC	Quand les acteurs connaissent mieux leurs rôles ils participent aux prises de décision	%	Inventaire des publications de la recherche, de l'Université et des services techniques	Rapport entre le nombre de publications disponibles sur le terrain et le nombre de publications produites	5%	10%	20%	50%	Annuelle	Rapport d'activité des institutions de recherche-développement et de l'Université	Institutions de recherche-développement et

Niveau	Code indicateur	Indicateurs de résultats	Description de l'indicateur	Unité de mesure	Paramètres qui entrent dans l'évaluation de l'indicateur	Méthode de calcul ou d'estimation du niveau de l'indicateur	Niveau ou valeur de Référence	Valeurs cibles			Fréquence	Source des données/ Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
								2016	2017	2018			
RESULTAT 3.2	R3.2	Nombre de systèmes de collecte et de diffusion de données et informations	La collecte de données sur l'environnement se fait par des réseaux d'institutions spécialisées	Nombre	Les bases de données	Inventaire des institutions et réseaux de collecte de données	3	5	10	15	Annuelle	Base de données des Institutions spécialisées	Institutions spécialisées et universités
RESULTAT 3.3	R3.3	Nombre d'instituts ou d'antennes de Recherche-Formation en GDT disponibles dans la zone de l'IGMVSS	La proximité de la recherche-Formation avec le terrain dans la zone de l'IGMVSS	Nombre		Inventaire physique des institutions ou stations de recherche présentes sur le terrain et par pays	3	5	10	15	Annuelle	Rapport des Institutions de recherche et de l'Université	Institutions spécialisées et universités

Niveau	Code indicateur	Indicateurs de résultats	Description de l'indicateur	Unité de mesure	Paramètres qui entrent dans l'évaluation de l'indicateur	Méthode de calcul ou d'estimation du niveau de l'indicateur	Niveau ou valeur de Référence	Valeurs cibles			Fréquence	Source des données/ Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
								2016	2017	2018			
Objectif Opérationnel 4 : Mobiliser des ressources financières et technologiques aux niveaux national, bilatéral et multilatéral, mieux les cibler et les coordonner pour accroître leur impact et leur efficacité													
RESULTAT 4.1	R4.1	Nombre de concertations Etat-PTF organisées au niveau national sur l'IGMVSS	La concertation Etat-PTF est l'opportunité de présenter un cadre d'investissement, d'exprimer une volonté et de mobiliser des fonds	Nombre		Somme de l'ensemble des concertations organisées par un pays sur l'IGMVSS	2	3	5	7	Annuelle	PV de concertation et Rapports d'activités des Agences nationales	Les Agences nationales,
RESULTAT 4.2	R4.2	Nombre de ateliers de formation et de préparation de requêtes adressées aux mécanismes de financement environnementaux	L'accès aux financements est conditionné par la formation des experts nationaux qui doivent préparer des dossiers de qualité	Nombre		Dénombrement ou dérivation à partir des ateliers organisés au niveau national	2	5	10	15	Annuelle	PV de concertation et Rapports d'activités des Agences nationales	Les Agences nationales,
RESULTAT 4.3	R4.3	Nombre de voyage d'études et de participation à des ateliers sous régionaux ou régionaux	La coopération entre les pays c'est l'apprentissage par les visites d'expériences et le partage des connaissances	Nombre		Dénombrement à partir des missions de coopération sur les questions environnementales à l'extérieur et reçu par un pays	5	10	20	30	Annuelle	Rapports de mission et Rapports d'activités des Agences nationales et des ministères techniques	Les Agences nationales et les ministères techniques
		Réduction des taxes douanières sur les technologies environnementales afin de fluidifier les échanges	Les échanges de produits visant à améliorer l'environnement doivent être facilités et encouragés	%		Pourcentage de réduction des taxes douanières sur les technologies destinées à améliorer l'environnement	0%	50%	50%	75%	Annuelle	Rapport des Agences IGMVSS	Agences IGMVSS et Ministère en charge de la douane

Niveau	Code indicateur	Indicateurs de résultats	Description de l'indicateur	Unité de mesure	Paramètres qui entrent dans l'évaluation de l'indicateur	Méthode de calcul ou d'estimation du niveau de l'indicateur	Niveau ou valeur de Référence	Valeurs cibles			Fréquence	Source des données/ Méthodologie	Responsabilité de la collecte de données
								2016	2017	2018			
	R4.4	Les partenaires mettent en place un mécanisme de coordination pour garantir l'usage et la gestion effectifs des ressources mobilisés pour l'IGMVSS	Transparence sur le type et le montant des ressources mobilisées dans le cadre de la mise en œuvre des projets de l'IGMVSSI entre les états membres et les partenaires	%	Réunions Ateliers Rapports financiers des projets Plan budgétaire annuel au niveau des Etats membres	Nombre de réunions de coordination organisées en matière de mobilisation des ressources entre les partenaires et les Etats membres. Nombre de partenaires impliqués dans les activités de mobilisation des ressources	6	4	8	10	Annuelle	Les rapports financiers des projets mis en oeuvre	FAO CNULD Banque mondiale OSS CILSS UICN



Cadre de Résultats de l'IGMVSS





UNION AFRICAINE

INITIATIVE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE POUR LE SAHARA ET LE SAHEL

Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel
Département de l'Économie rurale et de l'agriculture
Siège de la Commission de l'Union africaine
Roosevelt Street, P.O.BOX: 3243
Addis-Abeba, Éthiopie
Tel: +251 11 551 7700
Email: Elvispault@africa-union.org

